



# DGA

## POLE INGENIERIE TECHNIQUE

### **L'établissement :**

La CAHC (intercommunalité de 14 communes et 127 000 habitants), est un établissement à taille humaine, qui s'inscrit au cœur d'un territoire de projets, principalement issus de son projet de territoire écologique, véritable matrice de l'action territoriale.

Le pôle d'ingénierie technique assure la mise en œuvre de l'ensemble de ces projets ambitieux sur les champs de l'eau, l'assainissement, le patrimoine, et la collecte et la valorisation des déchets.

Ce programme ambitieux représente environ 125M€ sur les 5 années à venir.

### **Définition de l'emploi :**

Le DGA pole ingenierie territoriale (PIT) assure le pilotage et la coordination technique des projets de la collectivité. Il coordonne les directions et services de son secteur (directions de l'eau, des études et conduites d'opérations, de la valorisation des déchets) et par délégation, met en œuvre, régle, contrôle et évalue l'activité des services

Il participe activement au collectif de direction générale et représente son secteur au sein de la collectivité.

Membre du comité de direction générale, il travaille en lien étroit avec le directeur général des services et les élus.

Il participe à la déclinaison opérationnelle du projet de territoire écologique, en particulier dans son secteur de délégation

### **Rattachement administratif**

Le DGA PIT est rattaché directement au Directeur Général des Services

### **Descriptif général des missions**

#### • **Missions principales du poste**

- Le directeur général adjoint assure le pilotage stratégique de l'ensemble des services techniques de l'établissement et d'en coordonner l'organisation sous l'autorité du directeur général des services. Il anime les réunions de directions de son pôle et met en œuvre une organisation permettant d'assurer réactivité et qualité des services rendus

- En qualité de référent technique, il est force de proposition et il aide à la décision le Président et les Vice-présidents en charge des thématiques conduites par la DGA PIT

- Il est le garant du plan de charge et de la bonne gestion des moyens humains et financiers des services techniques conformément aux orientations de la hiérarchie (DGS, élus).

- Il assure un management participatif, prospectif et transversal sur l'ensemble des thématiques et missions conduites au sein de la DGA PT,

- il assure les représentations institutionnelles, il négocie et défend les intérêts du territoire auprès des différents acteurs (exploitant des DSP en particulier, marchés de prestations de service),
- il pilote en mode projet son pôle, il est le garant de la cohérence, de la qualité, du coût et de la temporalité des projets du PIT
- Il cadre et valide les projets de notes de commission, de Bureau et projets de délibération,
- Il est responsable de la bonne marche des commandes politiques en termes d'objectifs assignés à l'équipe de la DGA PIT. Il est garant du respect des délais et de la mise en oeuvre de la conduite d'opération au sein de sa direction générale.
- Il pilote la stratégie de gestion et d'optimisation des ressources,
- Il assure un suivi régulier, recadrage et contrôle du respect des objectifs fixés, il effectue un reporting régulier et efficace de l'activité du pôle
- Il supervise les dossiers stratégiques de la DGA PT, participation aux comités de pilotage, réunions de maîtrise d'ouvrage, de négociations et/ou de racadrage,
- Il pilote les études de transferts de compétences sur les champs du Pôle
- Il valide les projets de demandes d'inscriptions budgétaires, élaborés dans le cadre des préparations budgétaires et éventuelles DM,
- En partenariat avec la commande publique, il contrôle et valide des propositions faites en la matière : mode de consultation, choix des critères et pondération, rapports d'analyse,
- Il contribue à la dynamique transversale du collectif de direction générale.

- **Missions complémentaires du poste**

- Il contrôle et valide les rapports annuels des services/délégués
- Il contrôle et valide les Heures supplémentaires et des astreintes

### **Conditions de rémunération (partie réservée DRH)**

- **Cadre statutaire/pyramidage du poste**
  - Filière : Technique
  - Catégorie : A
  - Cadre d'emplois : ingénieur
  - Détachement sur emploi fonctionnel DGA (40 000 – 150 000 hab)
- **RIFSEEP : groupe 2, cotation 10**
- **Eligibilité à la NBI (selon conditions statutaires) : oui**
- **13<sup>ème</sup> mois,**
- **Participation employeur de 60% aux titres restaurant,**
- **Participation employeur au contrat de prévoyance et à une mutuelle labellisée,**
- **Adhésion au CNAS + amicale du personnel (selon conditions)**
- **Véhicule de fonction**

### **Conditions particulières d'emploi**

- **Lieu d'affectation** : Siège de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin – Bâtiment des Services Techniques – 242 boulevard Schweitzer - 62 110 HENIN-BEAUMONT
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes** : déplacements professionnels en Région et sur les 14 communes de l'Agglomération, gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service

public, rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances de la collectivité, à l'agenda de l'élu ou l'élue, aux imprévus

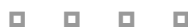
- **Temps complet, durée hebdomadaire de service :**

## Environnement Professionnel

- **Situation hiérarchique**
  - N+1 : Directeur Général des Services
- **Situation fonctionnelle** : travaille en transversalité au sein de l'établissement et notamment avec les membres du comité de direction. Relations avec les élus communautaires et les élus des communes de l'agglomération

## Compétences

- **Les « savoirs »**
  - diplôme ou formation d'ingénieur
  - Excellente maîtrise des règles de la commande publique
  - Maîtrise des principes de la comptabilité publique
  - Maîtriser la réglementation de sécurité et d'accessibilité dans les établissements recevant du public, mais aussi celles liées à la sécurité des agents et des usagers
  - solides connaissances de la réglementation et du fonctionnement des collectivités territoriales
  - expérience managériale
- **Les « savoir-faire »**
  - Capacité à proposer des solutions techniques innovantes
  - Rigueur et déontologie
  - Esprit d'initiative et d'anticipation
- **Les « savoir-être »**
  - Sens aigu du service public
  - Sens des responsabilités
  - Qualité relationnelles et rédactionnelles
  - Disponibilité



<b>SIGNATURE AGENT</b>	<b>SIGNATURE N+1</b>